



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E77451

VALABLE JUSQU'AU 29/05/2027

ÉDITÉ LE

18/03/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/04/2002

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 31/12/2025  
70 000

Raison sociale : MENUISERIE 46

440 ROUTE DE CAHORS  
46090 LAMAGDELAINE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC CAHORS

Siret : 441 686 615 00028

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 7141613

Assurance Responsabilité Travaux :

MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 1711034 RB5

Assurance Responsabilité Civile :

MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 1711034 RB5

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 05 65 20 19 42

Fax : 05 65 20 18 53

Portable : 06 07 36 33 21

Site Internet :

E-mail : menuiserie46@menuiserie46.fr

Responsabilité légale :

BATTISTON ALAIN GÉRANT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                           | * Date d'attribution |
|------|---------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE | 16/01/2024           |
| 7121 | Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE                     | 30/05/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                         | Date d'attribution |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 16/01/2024         |
| o Isolation des combles perdus                     | 30/05/2023         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.